Caroline Moreau

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

4 rue de Breuilpont 27 120 Pacy sur Eure

Tel.: 06 73 35 43 88
Email: caroline-moreau@soliaxis.fr

ASSOCIATION LA POMMERAIE - JEAN VANIER Siège social : 4 route de TURRETOT 76 280 CRIQUETOT L'ESNEVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Mesdames, messieurs les membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par AG, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA POMMERAIE - JEAN VANIER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LA POMMERAIE - JEAN VANIER à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note des évènements postérieurs à l'exercice de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire du COVID-19:

« l'association constate que l'évolution de la pandémie Covid-19 sur 2020, ses effets sur l'activité et sur le niveau de l'occupation des établissements, nonobstant les compensations financières par les autorités de santé des surcoûts Covid-19, les aléas entourant les prochaines campagnes tarifaires, les revalorisations des grilles salariales dans le cadre du Ségur Santé constituent les principaux facteurs susceptibles d'influer sur la situation financière de l'association sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. »

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

- les modalités d'application de la convention de refacturation de frais signée entre l'association la Pommeraie Jean Vanier et celle des Amis des personnes Agées (AAPA).

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes

4 Rue de Breuilpont

Caroline MOREAU – 4 rue de Breuilpont - 27 120 Pacy sur Eure – Expert-comptable et Commissaire aux Comptes Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rouelline-moreau@orange.fr

- la justification et le traitement comptable des provisions pour grosses réparations en concordance avec la signature du CPOM.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association LA POMMERAIE - JEAN VANIER à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contourne meanului con le la laterate de la contourne de la collusion de la collusion de la contourne de la collusion de la c

Expert Comptable Commissaire aux Comptes

4 Rue de Breuilpont

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pacy sur Eure, le 15 décembre 2020

Le Commissaire aux comptes Caroline MOREAU

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpon
27120 PACY SUR EURE
Tel. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange fr



EHPAD la Pommeraie

		Actif					Exercice précédent
			1	Montant brut	Amart. ou Prov.	Montant net	ац 31/12/2018
		Frais d'établissement Frais de recherche et développement		128 486	43 089	85 396	76 165
	f ons	Concessions, logiciels et droits similaires		30 940	25 090	5 850	9 275
Actif immobilisé	immobilisations incorporelles	Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes		43 662	35 877	7 785	10 201
			TOTAL	203 089	104 056	99 032	95 642
	mobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits		311 237 11 458 809 1 984 576 2 074 855	26 177 5 418 737 1 668 135 1 278 754	285 059 6 040 072 316 441 796 101	289 272 6 345 545 293 837 692 426
Actil	STT C	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes		1 146		1 146	1 146
		Participations	TOTAL	15 830 625	8 391 804	7 438 821	7 622 228
	in-mobilisations financieres 24	Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	TO:	118 485		118 485 1 000	102 964
	H 2-20		TOTAL	119 485		119 485	105 964
		Matières premières, approvisionnements	TOTALI	16 153 200	8 495 861	7 657 339	7 823 834
	Stacks et en cours	En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises	TOTAL				
lant	Ava	nces et acomptes versés sur commandes					
Actif circulant	Creances"	Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	TOTAL	329 498 540 159 869 657		329 498 540 159 869 657	175 358 619 293 794 652
X	Vers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie	Alamona	151 141		151 141	249 677
	a	Disponibilités		1 137 724		1 137 724	1 224 017
E6	ALC: N	Charges constatées d'avance (4)	TOTAL II	23 465		23 465	37 304
Tha	arges	à répartir sur plusieurs exercices	II	2 181 989		2 181 989	2 305 651
Prir	nes c	le remboursement des emprunts	v v				
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II	+III+IV+V)	18 335 189	8 495 861	9 839 328	10 129 486
	Reflyois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobil (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)	isations financ	cières			
Engagements	reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organe Legs nets à réaliser autorisés par l'organism Dons en nature restant à vendre Autres		ent compétents			

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EPRE: 4/16
Tél. 06 73 35 43 88 caroline-moreau@orange.fr



KPING Bilan passif (avant répartition)

EHPAD la Pommeraie

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		Passif (avant répartition)	Exercice	Exercice précédent
	pres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables) Ecarts de réévaluation	2 126 294	2 149 834
	Fonds propres	Réserves	1 392 160	1 288 377
N	For	Report à nouveau	82 692	137 189
latif		Résultat de l'exercice	22 006	12 697
Fonds associatifs		Fonds associatifs avec droit de reprise Apports		
nds	Autres fonds associatifs	Legs et donations	339 514	353 066
9	ds asso	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-117 583	-118 737
	es form	Ecarts de réévaluation	111 000	110 737
	Autre	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	694 461	714 810
		Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)	372 889	362 478
		Totali	4 912 435	4 899 716
et	lés	Provisions pour risques Provisions pour charges		
Provisions et	léd		611 065	629 266
OVIS	sp.	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		3 500
P	for	Total II	611 065	(32.7()
		Emprunts obligataires convertibles	011 005	632 766
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 685 909	2 959 010
		Emprunts et dettes financières divers (3)		15 362
Datter	3	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
00		Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	239 738	271 281
		Dettes insches et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 213 449	1 161 070
		Autres dettes	176 731	190 279
		Instruments de trésorerie		
190		Produits constatés d'avance		
		Total III	4 315 827	4 597 003
	- ENG	Écart de conversion passif IV		
		TOTAL DU PASSIF(I+II+III+IV)	9 839 328	10 129 486
0	2	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
Ranvoic	2	Dettes sauf (1) à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
R	-	(3) Dont emprunts participatifs		13
S		Sur legs acceptés		
nent	és	Autres		
Engagements	donnés		Caroli	ne MOREAU
nga	ŏ		Expert Comptable	
1.1			Experi Compidote	de Breuilpont

Comptes

27120 PACY SUB TURE Tel. 06 73 35 43 88

caroline-moreau@orange.fr



KPING Compte de résultat

EHPAD la Pommeraie

Période de l'exercice 01/01/2019 Période de l'exercice précédent 01/01/2018

31/12/2019 31/12/2018 Voir le rapport

Voir le rapport		
	Exercice	Exercice précédent
Ventes de marchandises		
Production vendue : Biens	70 704	81 006
	79 784 7 574 423	7 376 297
Autres services	196 965	211 416
Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation	7 851 173	7 668 719
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation	2 670	7 371
Remboursement de frais		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	71 088	177 140
Cotisations Autres produits (1)	303 675	303 070
Total des produits d'exploitation l	8 228 606	8 156 301
Marchandises Achats	0 220 000	0 100 501
Variation de stocks		
Matières premières et autres approvisionnements Achats	960 180	980 627
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (2) Impôts, taxes et versements assimilés	444 248	396 997
Salaires et traitements	522 841	387 678
Charges sociales	4 197 020	4 096 452
• sur immobilisations amortissements	1 495 108 490 080	1 669 080
Dotations provisions	490 080	513 841
Autres achats et charges externes (2) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales - sur immobilisations Dotations d'exploitation - sur actif circulant : provisions - pour risques et charges : provisions		
· pour risques et charges : provisions	41 197	25 826
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	5 413	5 313
Total des charges d'exploitation II	8 156 090	8 075 817
Résultat d'exploitation (I-II)	72 516	80 483
Excédents ou déficits transférés Déficits ou excédents transférés IV		
Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers de participations		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	22 665	3 392
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	20.71	
Total des produits financiers V	22 665	3 392
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des charges financières. VI	92 482	102 701
Différences négatives de change	92 402	103 701
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI	92 482	103 701
Résultat financier (V-VI)	-69 817	-100 308
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	2 699	-19 824
(1) Dont: Dons		
Legs et donations		
Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
9		
(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier	_	e MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR FURE
Tél. 06 73 35 43 88

caroline-moreau@orange.fr



Compte de résultat

EHPAD la Pommeraie

Période de l'exercice

01/01/2019

31/12/2019

Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

	Voir le rapport		
		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionne	27 848	29 906
	rotal des produits exceptionne	27 848	29 906
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	170 10 411	194 2 870
a)	Total des charges exceptionnelle	10 581	3 065
	Résultat exceptionnel (VII	-VIII) 17 267	26 841
	cipation des salariés aux résultats ts sur les sociétés	1X X 1 460	519
	rt des ressources non utilisées des exercices antérieurs gements à réaliser sur ressources affectées	XI 3 500	6 200
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	XIII 8 282 620 XIV 8 260 614	8 195 800 8 183 103
	Excédent ou déficit (XIII	-XIV) 22 006	12 697
	Évaluation des contributions volontaires e	n nature	
Pre	uits névolat stations en nature ns en nature		
Mis	jes cours en nature se à disposition de biens et services sonnel bénévole		



1 Faits caractéristiques, principes et méthodes comptables

1.1 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2 Evénements significatifs

Conformément au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), les entretiens et travaux réalisés en 2019 ont été enregistrés en immobilisations. Les futurs travaux de mise aux normes de sécurité et de réhabilitation des chambres sur la Pommeraie et le centre Jean Vanier sont prévus dans le cadre du CPOM.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que l'évolution de la pandémie Covid-19 sur 2020, ses effets sur l'activité et sur le niveau de l'occupation des établissements, nonobstant les compensations financières par les autorités de santé des surcoûts Covid-19, les aléas entourant les prochaines campagnes tarifaires, les revalorisations des grilles salariales dans le cadre du Ségur Santé constituent les principaux facteurs susceptibles d'influer sur la situation financière de l'association sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.



2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes:

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	Α	В	С	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles Dont frais d'établissement	186 635 114 881	16 454 13 605	-	203 090 128 486
Immobilisations corporelles	15 537 020	296 666	3 059	15 830 626
Immobilisations financières	105 964	20 498	6 977	119 485
Total	15 829 618	333 618	10 036	16 153 200

Les frais d'établissement correspondent aux frais liés aux précédentes opérations de fusion. Les constructions liées à l'EHPAD sont sur sol d'autrui. Les principales acquisitions de 2019 correspondent à :

- Des travaux au CJV pour 99 753 €
 L'acquisition de matériel de transport (deux véhicules) pour 53 738 €
- Le déploiement de la WIFI pour 20 466 €
- Des travaux de ravalement de l'EHPAD pour 22 824 €.
- L'acquisition d'une cellule de refroidissement pour 15 509 €

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commassaire aux Comptes 4 Rue de Breuilpont 27120 PACY SUR EURE Tél. 06 73 35 43 88 caroline-moreau@orange.fr



KPMG

2.1.1.1 Ventilation des acquisitions - Développement de la colonne B (augmentations)

		Ventilat	tion des augment	ations	
Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			16 454		
Immobilisations corporelles			296 666		
Immobilisations financières			20 498		
Total			333 618		

2.1.1.2 Ventilation des diminutions - Développement de la colonne C (diminutions)

		Ventila	ation des dimin	utions	s			
Diminutions de l'exercice	Vire	ments		Sorties				
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service			
Immobilisations incorporelles								
Immobilisations corporelles					3 059			
Immobilisations financières					6 977			
Total					10 036			



2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

2.1.2.1 Méthode d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue de chaque immobilisation :

Type d'immobilisation	Durée
Gros œuvre	30 à 50 ans
Plomberie	15 à 25 ans
Electricité	15 à 25 ans
Menuiserie	20 à 30 ans
Agencements des constructions	5 à 25 ans
Matériel détection alarme	5 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans

2.1.2.2 Mouvements de l'exercice

Situations et mouvements	Α	В	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	90 992	13 064	-	104 057
Immobilisations corporelles	7 914 790	480 073	3 059	8 391 804
Immobilisations financières				
Total	8 005 783	493 137	3 059	8 495 861



Précisions:

- L'amortissement des frais de restructurations de 1998 du Centre Jean Vanier, en accord avec le Conseil Général, est calculé suivant le plan de remboursement en capital des emprunts souscrits pour le financement de ces investissements. Au terme des remboursements d'emprunt, la valeur nette comptable restante sera amortie sur 10 ans.
- Le bâtiment du centre Jean Vanier acquis en 2017 est amorti par composant. Les durées d'amortissements retenues sont conformes à l'Avis n°2004-11 du 23 juin 2004.
- Les nouvelles chambres mises en service sont amorties sur une durée de 28 ans conformément à ce qui avait été décidé dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

2.2 Actif circulant

2.2.1 Précisions sur d'autres créances significatives

Le poste le plus significatif des autres créances concerne les produits à recevoir. Ces produits à recevoir s'élèvent à 381 355 € et correspondent principalement :

- aux frais de séjours du 4ème trimestre non encaissés : 323 824 €
- aux refacturations à établir avec l'AAPA (mises à disposition) : 48 425 €

2.2.2 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 23 466 € et correspondent à des charges d'exploitation exclusivement.

2.3 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement ANC 2018-06.



2.3.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs sans droit de reprise	408 359	5 970	37 742	376 586
Subvention investissements non amortissable	1 741 476	8 232		1 749 708
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables (par l'organisme)				
Réserves				
Excédents affectés en investissement CG	1 166 759	47 917		1 214 676
Excédents affectés en investissements ARS	37 958			37 958
Réserves comp. Ch. Amort. Section Hébergement	9 945			9 945
Réserves comp. Section Hébergement	(-1)			(-1)
Réserves comp. Section Dépendance	31 056			31 056
Réserves comp. Section Soins	22 567			22 567
Réserves comp. CJV	20 092	55 866		75 958
	3 438 213	117 985	37 742	3 518 454



Association La Pommerale - Jean Vanier Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Montants exprimés en EUR

KPMG

2.3.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				ATT THE COLUMN
Apports avec droits de reprise (1)	50 620		5 320	45 300
Fonds associatifs avec droit de reprise (2)	302 447		8 232	294 214
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés (avec charges)				
Subventions d'investissements sur biens amortissables	714 810		20 348	694 462

- (1) Les apports avec droit de reprise correspondent aux subventions reçues des caisses de retraite, et ayant pour contrepartie la réservation de lits. Celles-ci sont donc virées progressivement en « fonds associatifs sans droit de reprise » conformément aux conventions signées.
- (2) L'apport reçu de l'association AAPA en 2010 est viré en « fonds associatifs sans droit de reprise » au même rythme que les amortissements des biens qu'il a continué à financer.

2.3.3 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Avant répartition du résultat de l'exercice						
Nature du report	Débiteur	Créditeur				
Dépenses rejetées par la tarification (CP Centre Jean Vanier)	127 801					
Résultats affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :						
- Excédents affectés en réduction des charges d'exploitation						
 Excédents affectés au financement de mesures d'exploitation 						
- Report à nouveau – solde créditeur		82 692				
Résultats non affectés des activités sous contrôle de tiers financeurs						
La Pommeraie		10 218				



2.3.4 Provisions réglementées

Les provisions réglementées regroupent les provisions constituées conformément aux obligations spécifiques imposées par la réglementation budgétaire (instruction budgétaire et comptable M22) incluant :

- La différence de réalisation d'éléments d'actif : plus-values de cession affectées en ressources de la section d'investissement.
- Les produits financiers affectés en ressources de la section d'investissement pour l'établissement La Pommeraie uniquement.

	Situations et mouvements				
	A	В	C	D	
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	362 478	10 411	-	372 890	
Total	362 478	10 411		372 890	

2.3.5 Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situations et mouvements					
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice		
Provisions pour risques						
Provisions pour charges : - Provision grosse réparations (1) - Provision pour IDR	509 185 120 081	10 996	29 197	479 987		
(2)	120 061	10 996	-	131 078		
Total	629 266	10 996	29 197	611 065		

(1) Provision pour gros entretien:

 La Pommeraie : l'association a procédé au rachat d'une partie des bâtiments auprès de la société SEMINOR en 2008. La provision pour gros entretien constituée par cette dernière a également été transférée. Elle figure au compte 157200 "Provision entretien bâtiment".

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commusaire aux Comptes
4 Rue de Breuilpont
27120 PACY SUR EURE
Tél. 06 73 35 43 88
caroline-moreau@orange.fr



- Centre Jean Vanier : la provision a été constituée chaque année sur la base de 0.50% du montant des travaux réalisés en 1998, soit 15 626 € par an jusqu'au 31 décembre 2014. A compter du 1er janvier 2015, et en accord avec le plan pluriannuel d'investissements déposé auprès du Conseil Départemental, la provision pour gros entretien n'est plus dotée pour satisfaire aux travaux de création de huit chambres en 2016 tout en ne faisant pas augmenter le prix de journée.
- La provision pour gros entretien constituée en 2017 pour 136 255 € a été intégralement reprise sur l'exercice 2018.
- Sur l'exercice 2019, 29 288 € ont été repris, correspondants à des travaux Centre Jean Vannier pour 12 829 € et La Pommeraie pour 16 368 €.
- (2) Provision Indemnité Départ en Retraite (IDR)
 - Cf. Engagements hors bilan en point 3.1.3.

2.3.6 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements.

	Situations et mouvements				
	A	В	C	D	
Rubriques	Fonds dédiés au début de l'exercice	Dotation	Reprise	Solde fonds dédiés	
Subvention ARS Maladie Neurodégénératives	0			0	
Subvention ARS soutien aux aidants	3 500		3 500	0	
Total	3 500		3 500	0	



2.4 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

A STATE OF THE STA		Liquidité (de l'actif			Degré d'exigibilité du passif		
Créances	tbrut			Dettes	brut		Échéances	
	Montant brut	moins 1 an	plus 1 am	Montant brut	moins 1 an	Moins de 5 ans	plus 5 ans	
Créances de l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations Prêts (Autres) Créances de l'actif circulant :				Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine	2 685 909	306 863	739 595	
Créances Clients et Comptes rattachés : Autres Charges constatées d'avance Disponibilité	329 498 540 159 23 465	329 498 540 159 23 465		Emprunts et dettes financières divers Acomptes et avances Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	239 738			
Valeurs mobilières de placement	1 137 724 151 141	1 137 724 151 141		Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	1 213 450 176 731	1 213 450 176 731		
TOTAL	2 181 987	2 181 987		TOTAL	4 315 828	1 936 782	739 595	1 639 451

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes 4 Rue de Breuilpon 27120 PACY SUR EURE Tél. 06 73 35 43 88 caroline-moreau@orange.fr



2.5 Compte de résultat

2.5.1 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre		
1 Résidence Service	48 657	
Gestion sous contrôle de tiers financeurs (= conventionnée)		
2 Centre Jean Vanier		22 478
3 La Pommeraie		37 373
Accueil de jour		5 822
Offre de répit		4 991
Résultat de l'exercice		22 007

2.5.2 Ventilation des produits d'exploitation

Répartition des produits d'exploitation	Montant en €		
Produits de la tarification	7 574 423		
Autres produits (dont APL & ALS)	303 675		
Prestations de services	196 965		
Production de repas	79 785		
Reprise sur provisions	71 089		
Subventions d'exploitation	2 670		
Total	8 228 607		

Caroline MOREAU

Expert Comptable Commissaire aux Comptes 4 Rue de Breuilpont 27120 PACY SUR EURE Tel. 06 73 73 43 88 caroline-moreau@orange.fr



2.6 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	8
Non Cadres	163
Total	171



KPMG

3 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1.1 Engagements financiers

Un bail emphytéotique est conclu entre la mairie de Criquetot l'Esneval et l'association. Il prendra fin le 31 décembre 2070, la date à laquelle les bâtiments seront repris par la commune pour une valeur nulle.

3.1.2 Dettes garanties par des suretés réelles

DETTES GARANTIES PAR DES SURETE	S REELLES
	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 685 909 €

3.1.3 Engagements de retraite et avantages assimilés provisionnés (en K€)

Engagements retraite	Total engagement	Provisionné dans les comptes	Couvert par une assurance	Non provisionné
I. D. R.	381 459	131 078	0	250 381

Le total de l'engagement retraite calculé pour 381 459 € correspond au montant de l'indemnité départ en retraite selon la convention collective.

Le montant de la provision inscrite dans les comptes annuels correspond au montant de l'indemnité départ en retraite légale.

Dans les deux cas, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- age de départ à la retraite : Loi N°2014-40 du 20.01.2014 votée le 18.12.2013
- turn over : table des activités associatives
- évolution des salaires : nulle
 charges sociales patronales :
 - o Cadre: 50%
 - o Agent de maîtrise : 50%
 - Employé: 45%Ouvrier: 40%
- taux d'actualisation : IBOXX : 0.80%



Association La Pommeraie - Jean Vanier

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 Montants exprimés en EUR

KPMG

3.1.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 680 € toutes taxes comprises.

Il s'agit exclusivement d'honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

3.1.5 Rémunérations et avantages en nature des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 20 de la loi du 23 mai 2006)

Information relative à la rémunération des dirigeants : en application de l'article 20 de la loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que les rémunérations brutes des hauts cadres dirigeants salariés se sont élevées à : 194 655 €.

Il n'a pas été versé de rémunération aux cadres dirigeants bénévoles.